

L'évêché quitte Digne

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 2 novembre 2016



D'ici deux ans, le siège de l'évêché sera transféré au Bartèu à Peyruis. Monseigneur **Nault** explique au [Dauphiné](#) :

« Il n'était pas question de vendre le Bartèu parce que c'est un espace privilégié situé au centre géographique du département, facile d'accès pour les paroissiens de Digne, Manosque, Barcelonnette, Sisteron et surtout accueillant 95 % des réunions diocésaines. On a envisagé plusieurs solutions dont un partenariat avec des entreprises pour y organiser des séminaires. Mais cela n'a pas abouti. Reste que la mise aux normes du bâtiment est impérative. On a décidé de faire du Bartèu, le siège social de l'évêché et ainsi de créer une dynamique pastorale ».

« Le projet d'avenir concernant la maison diocésaine du Bartèu à Peyruis participe de

cette vision pastorale qu'on souhaite faire aboutir »

Le père **Christophe Disdier-Chave**, vicaire général, ajoute :

« On ne peut plus affronter les frais engendrés par l'actuel siège du diocèse et maintenir le même niveau de services pastoraux ». « On a passé des années difficiles mais la gestion financière de l'évêché est à l'équilibre. Ce n'est pas le rapport du denier du culte soit 600 000 euros, opération qui se déroule à Pâques et à la Toussaint, qui suffit à subvenir à tous nos besoins. On ne dégage pas assez de marge de manœuvre ».

Mgr Nault précise :

« On peut s'enorgueillir toutefois d'affronter la prise en charge de la formation de sept séminaristes, ce qui n'est pas courant dans les évêchés de notre dimension ».

Pour mener à bien ce projet, il faudra un investissement de 2,5 millions d'euros, une année d'études, suivie d'une année de travaux.

Si l'ensemble des moyens nécessaires à l'administration du diocèse, dont quatre salariés, sera réuni au Bartèu pour en faire une maison commune, la cathédrale Notre-Dame du Bourg, siège de l'évêque restera le lieu habituel des grands événements et des célébrations liturgiques diocésaines.